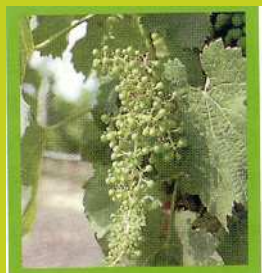
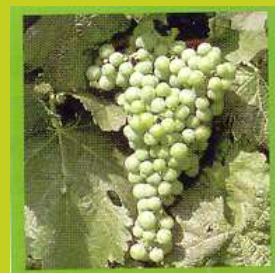


### Point climatique et phénologique :



Stade K 31  
Grain de pois (6 à 8mm)



Stade L33  
Fermeture de la grappe

Le mois de juin est caractérisé par des précipitations conséquentes : de 2 à 4 fois les « normales » notamment grâce aux pluies de la mi Juin.

Les premiers ralentissements de croissance sont observés en sol peu profond depuis le début de cette semaine.

Les stades observés actuellement sont proches de ceux observés en 2008 et 2004 à la même date.

Observations du 28-29 juin	Zone très précoce et Zone précoce	Zone tardive
<b>Exemples</b>	Pourtour de l'étang de Berre, Cassis, Arles, Tarascon, Noves, St Rémy de Provence, Eyguières, Pélissanne, Lambesc	Venelles, Eguilles, St Cannat, le Puy Ste Réparate, Trets, Rousset, Rognes, Lambesc, Puylobier, Eygalières
<b>Stades observés</b>	Baies de 10-12mm à fermeture de la grappe	Baies de 6-7mm à 8-10mm

### Bulletin de la Santé du Végétal (BSV)

Il est consultable à l'adresse suivante [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr) ou sur [http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=147](http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=147)

Il sert de référence aux préconisations réalisées dans ce bulletin.

Le BSV ne donne pas de préconisations. Il donne l'état de santé du végétal.

### Mildiou : (guide 2010, P 34 et 54)

**Observations :** évolution du mildiou sur grappes dans certaines parcelles

La pression mildiou reste exceptionnelle, même si actuellement le temps est chaud et sec.

Dans le réseau de biovigilance, sur 29 parcelles contrôlées cette semaine :

- **Le mildiou est présent sur feuille dans quasiment toutes les parcelles contrôlées,**
- **16 parcelles (55%) présentent des attaques de mildiou sur grappes,**
- 11 parcelles (38%) ont moins de 10% des grappes touchées et 5 parcelles (17%) ont entre 11 et 30% de grappes atteintes.

Remarque : Les pluies d'orages localisées le 30 Juin (secteur Mallemort Lambesc notamment avec 22mm enregistrés), ainsi que les rosées et brouillards matinaux feront évoluer la situation mildiou

### Stratégie:

- ✓ Ecimez les parcelles dont les jeunes pousses sont fortement touchées par le mildiou pour réduire l'inoculum tout en gardant un gabarit de végétation suffisant pour assurer une bonne activité photosynthétique de la plante.
- ✓ **En l'absence de pluie annoncée, appliquez une protection cuprique :**
  - Cas des parcelles **où la maladie est maîtrisée** (1 à 10 taches de mildiou pour 100 souches) : appliquez une protection cuprique si cela n'a pas été fait.
  - Cas des parcelles **fortement atteintes** (plusieurs taches de mildiou par souche) : voir dernier bulletin - renouvelez la protection 6 jours après votre dernier traitement (cuivre + cymoxanil ou cuivre seul en viticulture biologique) avec un produit cuprique seul ou associé à du cymoxanil.
  - Dans tous les cas, renouvelez cette protection en cas de pluie supérieure à 25mm ou en cas de pousse de plus de 20cm.

**Le choix de la dose de cuivre** sera fonction de la sensibilité de la parcelle, de sa vigueur et de la pression du mildiou :

- Parcelle peu à moyennement sensible et/ou pression faible : 600 à 800g/ha,
- Parcelle sensible et/ou pression forte : 800 à 1000g/ha.

### **Renouvellement du cuivre :**

- Si apport dernier traitement >600g/ha de cuivre métal, renouveler après 20-25mm de pluie,
- Si apport dernier traitement <600g/ha de cuivre métal, renouveler après 15mm,
- Renouveler après une pousse de 20cm pour protéger les organes nouvellement formés.
- Anticiper tout épisode orageux et pluvieux de longue durée annoncé.

**Choix de la forme de cuivre :** privilégier les formulations récentes à base d'hydroxyde de cuivre, sulfate de cuivre ou oxyde cuivreux

**L'application de cuivre à la fermeture de la grappe aura par ailleurs pour effet secondaire de limiter le risque de pourriture acide.**

*Aucune spécialité ne permet d'éradiquer les taches en place !*

*Il faut donc vivre avec le mildiou en limitant la progression de la maladie.*

*Soigner la protection de vos plantiers : ils auront besoin de leurs feuilles pour la phase d'aoûtement des bois.*

## Oïdium (guide 2010, P 46 et 59)

### Observations :

Le stade fermeture de la grappe est atteint en zone précoce. Sur 30 parcelles observées, 19 ne présentent aucun symptômes sur grappes.

% grappes atteintes	0	1 à 10%	11 à 30%	31 à 50%
Nombre de parcelles	19	6	4	1

### Stratégie :

Ce champignon étant sensible aux rayonnements ultra violet du soleil, éliminer les entassements du feuillage et aérer le plus possible la zone des grappes.

**Plusieurs situations sont à envisager selon le stade de la parcelle et son état sanitaire :**

- *Parcelles n'ayant pas atteint le stade fermeture complète* : maintenir la protection. L'utilisation du soufre est pleinement efficace actuellement (température et ensoleillement).
- *Parcelles au stade fermeture de la grappe* : réaliser un contrôle rigoureux sur 50 grappes prises au hasard pour s'assurer de l'état sanitaire de la parcelle.
  - Parcelles saines, ayant eu une protection de qualité : suspendre la protection.
  - Parcelles présentant des symptômes modérés (entre 10 et 30% des grappes touchées) : un maintien de la protection est possible mais ne limite pas toujours la progression de la maladie.
  - Parcelles présentant une forte attaque (plus de 30% des grappes avec un développement significatif d'oïdium) : poursuivre la protection jusqu'à la véraison pour essayer de stabiliser la situation. Utiliser de préférence des spécialités ayant un effet de rattrapage (soufre poudre notamment).

## Vers de la grappe 2ème génération : (guide 2010, P 43):

### Observations :

Le niveau des populations observées est faible : quelques pontes sont notées en tout secteur et de rares perforations sont relevées en zone précoce.

Un comptage du nombre de foyers ou chenilles en décortiquant 25 grappes permettra de valider la nécessité ou non d'une intervention en troisième génération. Ces observations seront à réaliser à partir de la semaine prochaine en secteur très précoce et secteur précoce.

L'équipe viticulture : 06.30.51.44.02 ou 06.74.55.81.19  
Répondeur téléphonique : 04.42.23.81.00